



Plainte pour abus de confiance apres cheque sans provision

Par **edsp**, le **12/06/2008** à **23:19**

alors voila une personne me fait un cheque de sponsoring et me demande d'attendre avant de le déposer , entre temps cette personne me fait des avances qui n'ont rien d'un sponsor je refuse évidemment ces avances , et donc il disparaît en me laissant les factures accumulées qui devaient être payées par ce chèque . plus tard je dépose ce chèque qui revient impayé 2 fois , et maintenant j'apprends 3 mois après le dépôt du chèque qu'il porte plainte contre moi pour abus de confiance !! il prétend que nous avons accordé et que je devais détruire le chèque ..

que faire ? a-t-il le droit de porter plainte pour ça alors que c'est lui qui m'a fait un chèque sans provision ?